

30 000 \$ pour le Programme Innovation
Subventions à la MRC de La Vallée-du-Richelieu

McMasterville, le 24 janvier 2023 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière d'encourager le développement de projets innovants sur son territoire. Soucieux de soutenir les entreprises de son territoire, les membres du Conseil de la MRCVR, suivant la recommandation du Comité sur les investissements, ont décidé de rendre disponible une somme de 30 000 \$ pour développer le Programme Innovation (PI).

« *La MRCVR continue de soutenir l'émergence de projets innovants provenant des entreprises sur son territoire. Le Programme Innovation permettra de donner un coup de pouce aux entrepreneur(e)s dans leur virage numérique.* », déclarait madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

SUBVENTIONS POUR LE VIRAGE NUMÉRIQUE

Le « Programme Innovation (PI) » permettra d'offrir des subventions pouvant atteindre 10 000 \$ chacune, à des petites et moyennes entreprises dont le siège social et les activités se situent sur le territoire de la MRCVR. Date limite de dépôt de projet : 29 janvier 2023.

Les entreprises privées ou d'économie sociale peuvent présenter un projet répondant à l'objectif principal du PI, lequel est de favoriser et de soutenir les entreprises dans le diagnostic ou la mise en place d'un projet de virage numérique, tel que : l'intégration d'un système de gestion intégré « ERP », projet de robotisation de la chaîne de production, projet d'automatisation des processus d'exploitation, intégration d'un système de gestion de la relation client « CRM », recours à une aide professionnelle afin d'amorcer la réflexion à l'un des quatre projets précédents.

APPEL DE PROJETS

La MRCVR souhaite recevoir des candidatures de projets de qualité et innovants, se qualifiant pour remettre l'ensemble de l'enveloppe de 30 000 \$ du PI.

Les détails sur les exigences et les éléments à intégrer au dossier ainsi que le formulaire d'inscription se trouvent sur le [site Web](#).

Pour d'autres questions :
Accompagnement et soutien aux entreprises
aeq@mrcvr.ca | 1 877 464-4188

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confèrent la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.